

## **Motion d'actualité du XVIII<sup>e</sup> congrès du SNUPFEN Solidaires**

### **Loi Sanitaire**

Le SNUPFEN Solidaires constate que la loi sanitaire a pour conséquences :

- De discriminer à l'embauche, de suspendre le salaire ou de licencier des salarié·e·s, en CDD ou précaires, parce qu'ils·elles ne sont pas vacciné·e·s
- De refuser des patient·e·s dans les hôpitaux pour la même raison
- D'instaurer un contrôle et une surveillance généralisés de la population et de diviser la population entre vacciné·e·s et non vacciné·e·s

Or, la casse de l'hôpital public continue. La crise sera payée, non pas par les multinationales et les plus riches qui en ont profité, mais par tous les autres, notamment les travailleur·euse·s, les jeunes, les chômeur·euse·s, les retraité·e·s.

### **Nous exigeons du gouvernement :**

- ▶ Le retrait de cette loi et de l'état d'urgence sanitaires ;
- ▶ Des moyens financiers et humains bien plus importants dans les hôpitaux publics et les Ehpad, un débat et une information d'ampleur, des possibilités de se faire vacciner sur le temps de travail, une couverture plus importante des centres de vaccination et les embauches nécessaires pour permettre des conditions de travail respectueuses des exigences sanitaires ;
- ▶ Une action résolue en faveur de la levée des brevets sur les vaccins au sein de l'Organisation Mondiale du Commerce, pour la solidarité internationale et la santé publique ;
- ▶ L'abandon des lois et projets sur l'assurance chômage et les retraites.

**Motion adoptée à la majorité absolue le 1<sup>er</sup> octobre 2021**